

Laïcité : un mot « gelé » ?

Au chapitre 56 de son *Quart Livre*, Rabelais nous raconte l'histoire des « paroles gelées ». Pantagruel se trouve avec ses compagnons embarqués sur une mer glaciale, quand tout à coup l'équipage perçoit des cris, mais ne voit personne.

Le pilote explique alors aux marins stupéfaits que l'hiver précédent a eu lieu ici une grande bataille et que les paroles et les bruits du combat, gelés sur le coup à l'époque, dégèlent maintenant. Et l'équipage perçoit, sans les comprendre, (je cite Rabelais) des mots d'azur, des mots de sable, des mots dorés, mais aussi des paroles piquantes, sanglantes, horribles, qui fondent quand elles atterrissent sur le pont du navire...

Epoque bavarde, paroles gelées

Cette parabole, devenue un mythe littéraire diversement interprété, ne prend-elle pas tout son sens aujourd'hui ? Car nous vivons dans un monde de paroles gelées alors que jamais époque ne fut plus bavarde que la nôtre. Etonnant paradoxe. **Jamais la parole ne s'est apparemment autant libérée, et pourtant jamais les mots ne se sont autant gelés, au point de ne vouloir plus rien dire.**

Langue de bois, langue de glace qui fige les mots, les trahit en retournant leur sens profond, chacun se les appropriant pour servir sa cause, sans parfois se rendre compte que ces mots ainsi détournés gèlent les concepts souvent nobles qu'ils sont censés symboliser.

Ainsi du mot **Laïcité**. Un mot récupéré par une **extrême droite** qui hier le vilipendait et qui s'en sert aujourd'hui comme arme anti-musulmane. A **gauche** (je pense notamment à certains sociologues), on édulcore le concept en adjectivant le mot : on parle d'une laïcité « tolérante », « ouverte », « inclusive », « apaisée », « raisonnable », etc., au point de justifier parfois les pires **dérives communautaristes**, en faisant de l'immigré le **nouveau « prolétaire »**.

Et même la **hiérarchie catholique** qui, sous la III^e République, vouait aux gémonies la laïcité, l'utilise aujourd'hui pour servir sa cause en réduisant le sens du mot à liberté de religion, séparation du spirituel et du temporel. Dans les médias et le grand public, **la confusion règne**. Ainsi confond-on laïcité, liberté religieuse, sécularisation de la société, séparation des Eglises et de l'Etat, Loi de 1905...





L'invention de la liberté de conscience

Pour toutes ces raisons, nous avons eu l'idée de rédiger un ouvrage intitulé *L'invention de la liberté de conscience ou l'entrée de la modernité*. Nous voulions tenter de clarifier le débat et sortir des querelles partisans en montrant que **s'affirme, depuis l'Antiquité, un irrésistible courant humaniste visant à promouvoir la Liberté absolue de conscience**. Ce qui va bien au-delà de la liberté religieuse car on étend le concept à l'agnosticisme, à l'athéisme ou tout simplement au droit à l'indifférence. Je vous propose donc un repérage très rapide des différentes pierres de la construction de cet édifice, qui trouvera sa clef de voûte avec les conquêtes décisives de la IIIe République, marquant une entrée dans la modernité.

A la fin du Moyen-Âge, ce mouvement de libération de la tutelle spirituelle se manifeste déjà avec la montée en puissance de ce que l'on a appelé le **gallicanisme** (du latin médiéval gallicanus, « français »).

Car, si l'on remonte les siècles, on constate que la **volonté acharnée d'une mainmise du spirituel sur le temporel** n'a cessé de se manifester. « A partir du moment où l'empereur Constantin, au IVe siècle, a imposé le christianisme comme religion d'État, la tentation de s'emparer de tous les pouvoirs à la fois s'est éveillée » (Tzvetan Todorov, *L'Esprit des Lumières*, Laffont).

C'est pourquoi, durant tout le Moyen-Âge et jusqu'à la Réforme, papes, rois et empereurs connaîtront cette tentation, Philippe le Bel, Charles VII et même Louis XI ne laissant au pape que le pouvoir spirituel.

Le tournant de la Réforme

Mais c'est vraiment avec la **Réforme** que la conscience de l'individu, qui dialogue librement avec Dieu, va s'immiscer entre le spirituel et le temporel et que s'érigeront les bases de la laïcité moderne.

Le 31 octobre 1517 (donc il y a 500 ans), un moine allemand, **Martin Luther**, affiche sur les portes du château de Wittenberg ses célèbres 95 thèses par lesquelles il proteste contre le trafic des Indulgences. C'est l'aube, à la fois historique et symbolique de la Réforme. Dans toute l'Europe, l'évangélisme, amplifié par les succès de l'imprimerie, gagne du terrain.

Malheureusement, le conflit religieux qu'il suscite dégénère ensuite en huit **guerres civiles**, provoquant d'horribles massacres, comme celui de la Saint-Barthélemy dans le royaume de France. Il faudra attendre l'**Édit de Nantes**, promulgué en 1598 par Henri IV, pour que la France retrouve provisoirement la paix intérieure.

Si la Réforme marque un bond en avant dans l'avènement de la liberté de conscience, c'est qu'elle dit qu'entre Dieu et nous, il n'y a pas d'intermédiaire.

Notre moderne Liberté de conscience a donc incontestablement une origine protestante qui va la



marquer durablement de son empreinte. En ce sens, le **libre examen** est, avec la philosophie des **Lumières**, constitutif de la laïcité, comme le seront, deux siècles plus tard, la diffusion et surtout l'évolution, sur notre sol, de la **Franc Maçonnerie** anglo-saxonne.

Humanisme et renaissance

Au début du XVI^e siècle, deux figures tutélaires de l'humanisme européen vont marquer définitivement ce qu'on appellera plus tard la « Renaissance » et jeter les **bases idéologiques de la liberté de conscience** dans deux ouvrages majeurs.

Érasme, dans son *Éloge de la folie*, publié en 1511 et qui aura un immense succès, s'amuse à faire parler la folie. Il constate qu'il nous faut **renverser les positions dogmatiques** pour pouvoir progresser.

En 1516, son ami **Thomas More** publie cette autre pierre angulaire de l'humanisme qui a pour titre *Utopia* (L'Utopie). Un mot en latin moderne inventé par More à partir du grec u-topos, littéralement « lieu de nulle part ». S'inspirant de Platon, More nous présente une île imaginaire où règne le prince Utopus, soumis aux volontés du peuple. Il promeut la paix et, remarquant que ses prédécesseurs étaient continuellement en guerre à cause de leurs croyances, il se hâte, après sa victoire, de décréter la **liberté de religion**. More invente donc des principes annonciateurs des temps modernes. Avec lui, notre devise républicaine n'est pas loin ! Sa « Folie » construit donc méthodiquement un système cohérent qui servira d'horizon d'attente à tous les humanistes qui cherchent à promouvoir la pensée libre.

Montaigne parachève l'œuvre de ses devanciers, sa pensée s'étant constamment nourrie de ces deux œuvres phares du début de son siècle. Le chapitre XIX du Livre II des *Essais* s'intitule en effet : « De la liberté de conscience ».

On l'a vu, parallèlement aux revendications gallicanes et à un bien timide début de sécularisation de la société, **l'esprit de tolérance** progresse malgré tout et l'on assiste à un long cheminement vers **l'autonomie de l'individu** dans le droit fil des Grecs **Démocrite, Epicure, Socrate, Platon et Aristote**, des Latins, comme **Lucrèce**, mais aussi de penseurs musulmans tel **Averroès** qui, marquant de son empreinte l'époque arabo-andalouse, opèrent une **distinction de plus en plus nette entre foi et raison, croyance et savoir**. Et plus près de nous, les découvertes scientifiques de **Copernic, Tycho Brahe, Giordano Bruno, Galilée, Kepler**, contribuent à opérer une séparation progressive entre ordre de l'esprit et ordre divin.

Contre le dogmatisme

Au XVII^e s, dans son célèbre *Discours de la Méthode*, **Descartes** pose son célèbre *cogito* : « **Je pense, donc je suis** ». Son doute méthodique ouvre la méthode pour accéder au vrai et se garder du faux. D'où les fameuses quatre règles qui constituent la porte d'entrée indispensable vers la Liberté de conscience contre l'aliénante crédulité. Il s'efforce donc par là d'**éveiller l'esprit critique**, qui



remet en question toutes les idées reçues, et opère une reconstruction fondée sur le principe de l'ordre. Cette méthode affirme la **confiance placée dans l'intelligence humaine guidée par la raison**. Descartes rejette donc le fanatisme religieux et condamne de façon radicale ceux qui usent de la violence, pensant servir ainsi leur Dieu - une leçon hélas plus que jamais d'actualité.

Spinoza, philosophe hollandais d'origine juive, apporte ensuite une pierre décisive à la lutte pour la Liberté de conscience. Avec notamment son *Traité théologico-politique*, il apparaît comme le précurseur des Lumières, de nos démocraties modernes et des principes fondamentaux de la Franc-maçonnerie. Sa devise « **Caute** » (« **Méfie-toi** ») est l'ennemie de tous les dogmatismes.

Les libertins, injustement tombés dans l'oubli

Au cours de ce même XVII^e siècle, il est une influence décisive qu'on connaît pourtant encore mal aujourd'hui : celle du **courant libertin** combattu de façon virulente par l'Eglise qui a tout tenté pour l'anéantir. Or non seulement ce courant a vu éclore le talent de brillants écrivains et philosophes aujourd'hui hélas presque inconnus, comme **Théophile de Viau, Charles Sorel ou Gassendi**, mais ces libertins, héritiers de la Renaissance et hommes des Lumières avant l'heure, assurent une solide **transition entre l'humanisme et les philosophes du XVIII^e siècle**.

Pourtant, on voit souvent le XVII^e siècle, quand commence à sévir l'absolutisme royal, comme une période austère, autoritaire, rigide, dans la mesure où va peu à peu s'imposer dans tous les domaines l'adage « **Un roi, une foi, une loi** ». En fait, ce serait ignorer tout un travail de sape mené par les libertins, préparant l'avènement des Lumières et de la Maçonnerie moderne en prônant un droit fondamental de l'être humain : celui de la Liberté de conscience.

L'influence de **Pierre Bayle**, auteur à la jonction des XVII^e et XVIII^e siècles, libertin érudit et déjà homme des Lumières, est absolument déterminante dans le combat pour la pensée libre. Oserait-on dire qu'il est l'inventeur du concept moderne de laïcité ? Certainement, car il est le premier penseur à montrer que **la morale est indépendante de la religion** (point de départ de toute morale laïque).

Sa conception de la tolérance est donc éminemment moderne. Avant lui, le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 définit la tolérance comme une « condescendance », une « indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher », conception très restrictive. Bayle, au contraire, propose une **approche positive de la tolérance**. Il proclame, au nom de la raison, les droits de la conscience qu'on ne doit pas opprimer, même si elle s'égare de bonne foi. C'est ce qu'il appelle **les droits de la conscience « errante »**. Le mot, incompris en son temps, négligé par les Lumières et par la loi de 1905, est pourtant fondamental, la conscience étant pour Bayle le critère ultime de la vérité. Ce qui importe, ce n'est pas de chercher une vérité absolue, qui n'existe d'ailleurs pas, mais de privilégier le sentiment intérieur que nous avons de la vérité. Sa tolérance va donc jusqu'à une **absolue Liberté de conscience** étant donné qu'il peut y avoir une sincérité dans l'erreur.





Enfin les Lumières

En 1715, après la mort du « Roi Soleil », on peut dire avec Voltaire que « **la lumière s'étend de tous côtés** ». Le mot, employé au XVIII^e siècle au singulier ou au pluriel, a d'abord eu un sens métaphysique, mais c'est **Descartes** qui lui a donné son acception moderne. Et ceux qu'on appellera, avec enthousiasme ou mépris, « les philosophes » salueront les conquêtes de cette nouvelle liberté qui va bouleverser la société européenne.

Ces efforts conjoints n'auront pas été vains. À la fin du XVIII^e siècle, puis au XIX^e, une **éclosion de décrets et de lois sans précédents dans l'Histoire de la France** vont parachever ces avancées essentielles pour la Liberté de conscience : l'**Édit de Tolérance**, promulgué par Louis XVI en 1767, la **séparation de l'État et des cultes** (1789, 1790, 1795), aux XIX et XX^e siècles, enfin, les lois que vous connaissez tous viendront encore renforcer cette lente ascension vers la liberté de conscience, mais trouveront encore de solides ennemis.

La menace rétrograde

Mais, au nom du respect des religions, certains **musulmans fondamentalistes** refusent violemment aujourd'hui la liberté absolue de conscience, suivis par des **catholiques rigoristes** toujours aux aguets, pour revenir sur les acquis des Lumières.

N'ayons pas la mémoire courte ! Ne l'oublions pas : il n'y a pas si longtemps, dans les années 1920, un certain abbé Bethléem publie ce qui va devenir un best-seller mondial : *Romans à lire et romans à proscrire*. Un best-seller dont l'influence se fera encore sentir en 1949 quand sera publiée la loi censée protéger la littérature de jeunesse. Or, non seulement l'abbé Bethléem avait à l'époque le vigoureux soutien de tous les évêques de France, mais il était encouragé par les papes Pie X, Benoît XV, Pie XI dans son œuvre de « **police littéraire** » (sic !) qui dénonçait tout à trac les « **mauvais livres** », **les Lumières et évidemment, le prétendu complot judéo maçonnique !**

Je ne résiste pas, pour clore mon propos, à vous soumettre cette pensée du philosophe **Schopenhauer**. Un aphorisme provocateur, certes, mais qu'il faut plus que jamais méditer, eu égard à la montée de tous les fondamentalismes qui nient la liberté de conscience et gèlent les plus belles paroles : « Les religions sont comme les vers luisants : pour briller, il leur faut l'obscurité. »